



Dominique BERTRAND, présidente

CONCOURS INTERNATIONAUX

• UFAM 2008 •

Direction Artistique

Janine CADET-BLUMENROEDER, chant

Monique MERCIER, instruments

Responsables des concours de l'UFAM

Janine CADET-BLUMENROEDER, Chant

Bernard DÉSORMIÈRES, Pascale EGLI, Piano Jazz

Pascal LAUCOURNET, Violon

Jacques TYS en collaboration avec André LARDROT, Hautbois

Catherine FAYANCE, Guitare

Monique MERCIER - Jean LEDIEU - Pierre MONTY, Musique d'Ensemble

Comité d'Honneur

Marie-Claire ALAIN, Gabriel BACQUIER, Christiane de BAYSER †, Daniel LESUR,

Serge NIGG, de l'Institut, Marc BLEUSE, André BURGAUD, Jacques CHAILLEY †,

André CHEVRIER de CHOUDENS, Viorica CORTEZ, Michel DEBOST, Alain DERUEL,

Placido DOMINGO, Ellen DOSIA, Mignon DUNN, Henri DUTILLEUX,

Christiane EDA-PIERRE, Rolande FALCINELLI, Mirella FRENI, Hugues GALL,

Gwyneth JONES, André JOUVE, Marcel LANDOWSKI, Grand Chancelier de l'Institut †,

Bernard LEFORT, Rolf LIEBERMANN †, Mady MESPLÉ, Régina RESNIK,

Jean-José RIEU, Jean-Manuel SCARANO, Irmgaard SEEFRIED,

Marc SOUSTROT, Jean-Jacques WERNER

Confrontée aux difficultés de toutes structures culturelles dont les financements publics et privés se raréfient ou s'amenuisent, l'Assemblée générale de l'Ufam a pris la décision de mettre en place une profonde restructuration de l'Association et de ses moyens pour lui permettre de poursuivre son activité de concours internationaux d'instruments et de chant lyrique, dans le même esprit de qualité des programmes et des jurys, et la même exigence d'organisation et d'accueil des candidats.

Le nombre de concours présentés dans la saison 2008 a été volontairement réduit à 6, en accord avec les responsables eux-mêmes ; ceux qui poursuivent selon le nouveau mode de fonctionnement de l'association, comme ceux qui s'accordent une pause... Pour certains concours encore, une étude plus approfondie s'impose compte-tenu du grand nombre de candidats nécessitant plusieurs journées d'audition...

2008 marque donc une nouvelle ère pour l'UFAM, désormais association domiciliée dans les Hauts-de-Seine, financièrement équilibrée, et à dimension musicale variable sur la base du volontariat des musiciens responsables des concours.

Chers Candidats, Chers Professeurs, et Chers amis

Quel bonheur de découvrir de jeunes talents souvent éclos grâce à nos concours et qui, à leur tour, rencontreront leur public et prendront leur envol. " C'est quand le bonheur ? ". C'est ici, avec les concours de l'UFAM !

C'est cette idée de la musique que nous voudrions faire partager et qui nous a donné la force de traverser les difficultés passées pour poursuivre notre vocation : donner le bonheur de travailler la musique, de la jouer en public, et de recevoir de la part de musiciens professionnels et passionnés les conseils et les encouragements pour avancer...

Cette édition nous offre une programmation exigeante, tous styles mêlés, toutes influences croisées car c'est toute la riche gamme des musiques du monde.

C'est ainsi que le programme de " Guitare " rendra hommage à deux compositeurs du XXème siècle, nés en 1908 : V. ASENICO et E. SAINZ DE LA MAZA, tandis que le programme de " Piano Jazz " célèbrera les musiques de jazz et de films. Le " Violon " nous offrira quant à lui des œuvres majestueuses de JS Bach à Paganini et Camille Saint-Saëns. La " Musique d'Ensemble " et le " Chant Lyrique " joueront, comme à l'accoutumée, l'ouverture permettant d'accueillir les talents en fonction de leur répertoire.

Nous vous souhaitons une heureuse année musicale,

Dominique Bertrand

Présidente de l'Ufam

* DÉBUTANT

. Solo

- Jazz
Cowboy Song
"Piano Jazz Blues " – Livre 2
(Ed. Van de Velde)

CYCLE 1

A. Chartreux

Ou

- Film
Moon River – Diamants sur canapé
" Le piano fait son cinéma " - recueil n°3
(Ed. Lemoine)

H. Mancini

. 4 Mains

- Jazz
Clowny
" Piano Jazz Blues " 4 Mains
(Ed. Van de Velde)

A. Chartreux

Ou

- Film
Colors of the wind de Walt Disney – Pocahontas
"Disney Songs"
(Ed. HAL Léonard)

* PRÉPARATOIRE

. Solo

- Jazz
Sagesse Orientale
recueil "Adagio"ou "Pièces contemporaines vol.1"
(Ed. Van de Velde)

B. Désormières

Ou

- Film
What a wonderful world – Good morning Vietnam
"Pianorama" 2B
(Ed. Hit Diffusion)

G. Weiss

. 4 Mains

- Jazz
Old Fellow - " Jazz Humour et Fantaisie "
(Ed. Salabert)

J.M Arnaud

Ou

- Film
The Adam's family
" Pianoforte à 4 Mains "
(Ed. Carish)

Curtin/Hanna/Barbera

Piano Jazz

16 mars
2008

L'exécution de mémoire est exigée à partir du niveau **Moyen** ("solo", **uniquement**). Les morceaux seront exécutés avec les reprises, dans l'ordre qui convient au candidat.

* ELEMENTAIRE

CYCLE 2

. Solo

- Jazz
Mackie the knife
" Pianorama " 2B
(Ed. Hit Diffusion) K. Weill

Et

- Film
Mission Impossible
" Le piano fait son cinéma " - recueil n°2
(Ed. Lemoine) L. Schiffrin

.4 Mains

- Jazz
Samba
" Duet Collection"
(Ed. Schott – 12842) J. Kember

Et

- Film
I Vitelloni enchaîné avec La Strada
" Musiques de films de Nino Rota "
(Ed. Van de Velde) Thème de Nino Rota
transcription d'A. Chartreux

* MOYEN

. Formation au c hoix (Solo, Duo, Trio, Quar tet) avec piano

Green Dolphin Street
" Standards à la carte " – Vol 4
(Ed. Hit Diffusion) B. Kaper

Et

Improvisation sur la structure d'un blues en 12 mesures, pour une durée totale maximale de 3 mn

CYCLE 3

* SUPÉRIEUR

. Solo

Lush Life

B. Strayhorn

Jouer ce thème musical, complet et sans reprise,
selon la ligne mélodique chiffrée, par exemple celle proposée
sur " The New Real Book " - Vol 1
(Ed. Sher Music)

Et

. Formation au choix (Solo, Duo, Trio) avec piano

Improvisation au choix :

- soit sur la base d'un standard de Bill Evans, Thelonious Monk, Charlie Parker, Chick Corea ou Miles Davis)
- soit sur une composition personnelle

Tous les niveaux

Date limite des inscriptions : 8 février 2008

Editions *Henry Lemoine*

27, boulevard Beaumarchais 75005 - PARIS

Tél. : 01 56 68 86 65 • Fax 01 56 68 90 66

www.henry-lemoine.fr

• envoi du catalogue général sur demande •

Violon

3 février
2008

L'exécution de mémoire est exigée à partir du niveau Supérieur.
Les morceaux seront exécutés sans reprises, dans l'ordre
qui convient aux concurrents.

CYCLE 3

* SUPÉRIEUR

" Sicilienne " de la Sonate 1 BWV 1001
pour violon seul
(*Ed. au choix*)

J.S. Bach

Et

" Havanaise " opus 83
(*Ed. Durand*)

C. Saint-Saens

* HONNEUR

.Eliminatoire

" Fugue " de la Sonate II BWV 1003
pour violon seul
(*Ed. au choix*)

J.S. Bach

. Finale

13ème Caprice pour violon seul
(*Ed. au choix*)

N. Paganini

Et

Concerto en ré mineur op.12 n°2
3ème mouvement
(*allegro con fuoco – allegro moderato*)
(à la Zingara)
(*Ed. Schott*)

H. Wieniawski

Date limite d'inscription : 28 décembre 2007

Fabrication

Restauration

Accessoires

27, avenue du Général Leclerc
92340 Bourg-la-Reine
Tél. :01 46 64 34 96
Fax 01 46 64 92 12

Les Luthiers du Quatuor



luthiersquatuor@freesurf.fr

Hautbois

20 janvier
2008

CYCLE 3

* SUPÉRIEUR

Sonate opus 70 n°1 en Do Majeur
2ème et 3ème mouvements
(Ed. Musica Rara)

F. Devienne

* HONNEUR

.Eliminatoire

5 pièces pour hautbois
2ème et 5ème pièces
(Ed. Boosey/Hawks)

A. Dorati

.Finale

Morceau de salon
(Ed. au choix)

J.W. Kalliwoda



Date limite des inscription :14 décembre 2007

fossati

PARIS

Hautbois - Cor Anglais
Hautbois d'amour - Hautbois Baryton

www.fossati-paris.com

e-mail: fossati@fossati-paris.com

Tél. 02 38 98 45 45

Guitare

Les partitions sont disponibles à La "GUITARRERIA"
5 Rue d'Edimbourg (75008 Paris).
Tél. 01 45 22 54 72 (vente par correspondance).

Exécution de mémoire exigée pour tous les niveaux

CYCLE 2

* ÉLÉMENTAIRE

Llamada
" Suite miniatura "
(Ed. *Berbén* 1423) F. Moreno Torroba

Et

Gigue
" Partita en A-Moll "
(Ed. *U.E. 121o2 /Ed. Berbén 515/Ed. Lemoine 25119*) Joh. Anton Logy

* MOYEN

Alba de Tortues
" Castillos de España "
(Ed. *Cadencia*) F. Moreno Torroba

Et

Elegia (hommage à M. de Falla)
(Ed. *Schott Frères 9165*) V. Asencio

* SUPÉRIEUR

CYCLE 3

.Eliminatoire

Sonatina (hommage à D. Scarlatti)
(Ed. *Schott Frères 9165*) V. Asencio

. Finale

Prélude et Impromptu
" 23 Guitar Solos "
(Ed. *Mel Bay n°98765*) E. Shand

Et

Programme libre (5 mn)

*HONNEUR

.Eliminatoire

Bolero
(Ed. *UME 17314 / Ed. UME 24075*) E. Sainz de la Maza

. Finale

Prélude et Danse
" Suite Valenciana "
(Ed. *Berbén BE n° 1766*) V. Asencio

Et

Programme libre (10 mn)

* DUO DE GUITARES HONNEUR

.Eliminatoire

Prélude et Fugue en si mineur op. 199
(Ed. *Berbén E9941 B 1er cahier*) M. Castelnuovo Tedesco

. Finale

Programme libre (15 mn)

Date limite des inscriptions :

guitare tous niveaux et duos "honneur" :11 avril2008

18 mai
2008

IMPORTANT

Les participants devront apporter un jeu de partitions pour le jury et se charger du transport de leurs instruments et de leurs pupitres. Prévoir si nécessaire un tourneur de pages.

Musique d'ensemble

8 juin
2008

Date limite des inscriptions : 2 mai 2008

• CATÉGORIES ADMISES

Duo / Sonate, ensemble du Trio au Petit Orchestre sans chef

• LE PROGRAMME

Plusieurs pièces de genres, de styles ou d'époques différentes devront être présentées. Les transcriptions sont autorisées. Les concertos ne sont pas acceptés.

• LE JURY

Il est constitué de 5 à 7 musiciens représentant des instruments variés et spécialistes de musique d'ensemble.

• NIVEAUX : Supérieur • Honneur

• DURÉE DU PROGRAMME : Supérieur (10 mn) •

Honneur : Éliminatoire (8 mn)

Finale (15 à 20 mn)

Pour la finale, le jury décidera des œuvres à interpréter parmi le programme de la formation

• LES RESPONSABLES DU CONCOURS



Monique Mercier

a consacré sa vie pianistique à la musique de chambre depuis son Premier Prix au Concours

International de Genève (avec le violoncelliste Pierre Coddé), en collaborant avec le Quatuor de l'ORTF, le Trio Pasquier et le Quatuor Parrenin. Elle fut également assistante de la classe de Jacques Parrenin et partenaire dans le trio du même nom.



Pierre Monty

Concertiste, piccolo-solo de l'Orchestre des Concerts Lamoureux, professeur à l'École nationale de musique d'Auxerre et chargé de cours à l'Université de Paris-Sorbonne, Pierre Monty s'est produit comme chambriste dans de nombreuses formations variées et originales de musique de chambre. Responsable des concours de flûte de l'Ufam, il a créé le premier concours de piccolo en 2001.



Jean Ledieu

Saxophoniste, professeur honoraire du Conservatoire National de Région de Nancy et du Conservatoire Supérieur de Paris, C.N.R. membre du quatuor "Deffayet" dès sa création, il forme ensuite le quatuor Jean Ledieu. Spécialiste de Musique de Chambre, dédicataire de nombreuses œuvres contemporaines, il est directeur de collection aux éditions Combre.

Prix Récompenses



ATTENTION

Les “Félicitations” primeront sur tous les
“1^{er} Prix” et “1^{ère} Médaille” unanimité.

PIANO JAZZ

- 25 € (en bon d'achat) au 1^{er} Prix unanimité (1^{er} nommé) de chaque niveau offerts par les éditions LEMOINE.

VIOLON

- 155 € au 1^{er} Prix Honneur offerts par les Luthiers du Quatuor.

HAUTBOIS

- Le lauréat du niveau Honneur participera à un concert de musique de chambre avec les Solistes de l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg dans le cadre de la saison de musique de chambre 2008/2009 de l'Orchestre.
- 350 € au 1^{er} Prix à l'Unanimité du niveau Supérieur offerts par L'ATELIER DU HAUTBOIS.
- Un lot d'accessoires MARIGAUX et un disque de François Leleux au 1^{er} Prix Honneur et au 1^{er} Prix unanimité Supérieur, offerts par la Société Marigaux.

GUITARE

- LA GUITARRERIA offre :
 - 800 € au 1^{er} Prix Honneur (en bon d'achat).
 - 560 € au 1^{er} Prix Honneur catégorie “Duo” (en bon d'achat).
 - 500 € pour le 1^{er} Prix Supérieur à l'Unanimité (en bon d'achat).
 - 200 € pour la 1^{ère} Médaille unanimité, niveau Moyen (en bon d'achat).
 - 150 € pour la 1^{ère} Médaille unanimité, niveau Élémentaire (en bon d'achat).
- LES CAHIERS DE LA GUITARE offrent au 1^{er} Prix Honneur et au 1^{er} Prix unanimité et Médaille unanimité des autres niveaux, 4 numéros au choix dans la collection.

MUSIQUE D'ENSEMBLE

- 100 € (bon d'achat) au 1^{er} Prix Honneur de la catégorie “Ensemble à vent” offerts par les éditions COMBRE.
- 150 € au 1^{er} Prix Supérieur
 - 250 € au 1^{er} Prix Honneur catégorie “Duo”
 - 500 € au 1^{er} Prix Honneur catégorie “Ensemble” offert par l'UFAM

règlement

■ CANDIDATURE :

Les concours de l'UFAM sont ouverts à tous les candidats, sans limite d'âge (sauf pour le concours Honneur de Chant pour lequel la limite d'âge est précisée dans les pages relatives à ce concours).

Les candidats ayant obtenu un Premier Prix du Conservatoire National de Paris ne peuvent se

présenter qu'à partir du degré Honneur. Un candidat déjà titulaire d'un Premier Prix Honneur de l'UFAM ne pourra pas se représenter dans la même discipline. L'épreuve éliminatoire des degrés "Honneur" est obligatoire pour tous les candidats. Ils peuvent s'inscrire dans plusieurs degrés la même année, mais ne pourront concourir au degré supérieur à celui déjà présenté que s'ils ont obtenu la plus haute récompense du degré inférieur (sauf accord du jury). Les candidats n'ayant pas obtenu la Première Médaille ou le Premier Prix dans un niveau déterminé ont la possibilité de repasser l'épreuve l'année suivante. Toutefois l'UFAM ne peut garantir qu'ils accéderont obligatoirement à une récompense équivalente ou supérieure à celle obtenue antérieurement.

■ MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Pour être inscrits à un concours de l'UFAM, les candidats doivent remplir complètement et correctement le bulletin ci-joint et le retourner à :

- UFAM

19, rue Buffon 92500 - Rueil Malmaison • Tél./Fax :01-47-49-19-47 • E.mail : ufam@wanadoo.fr

accompagné obligatoirement, dans la même enveloppe, du règlement du droit d'inscription et de deux enveloppes timbrées à l'adresse du candidat.

Pour les ensembles instrumentaux, il sera acquitté autant de droits d'inscription et rempli autant de bulletins qu'il existe d'exécutants dans la formation. Toutes les demandes de la formation doivent être adressées ensemble. Bien que chaque inscription fasse l'objet d'un bulletin séparé, plusieurs inscriptions peuvent être groupées en un même règlement pourvu que figurent dans le même courrier tous les bulletins afférents et les enveloppes retour.

Pour les concours où le choix des œuvres est laissé au candidat, le programme doit être établi de manière définitive à la date de clôture des inscriptions.

Seront refusés :

- les bulletins non accompagnés dans la même enveloppe du droit d'inscription et des deux enveloppes timbrées,
- les inscriptions parvenues après la date limite ou incomplètement remplies.

■ ANNULATION OU MODIFICATION :

La Direction des concours se réserve le droit de suspendre les inscriptions dans le cas où le surnombre de candidats pourrait nuire à la bonne réalisation du concours, et de modifier les dates du concours en fonction du nombre de candidats, en particulier si elle juge nécessaire le dédoublement ou le regroupement de certains concours. La Direction des concours se réserve également le droit d'annuler un concours si le nombre de candidats est insuffisant. Dans ce dernier cas, les droits d'inscription seront remboursés ou retournés aux candidats déjà inscrits.

■ ACCOMPAGNATEUR :

Un accompagnateur sera à la disposition du candidat le jour du concours pour les épreuves suivantes : Chant, Clarinette, Flûte, Hautbois, Piccolo, Violon, Alto, Violoncelle, Saxophone, Cuivres. Le droit d'inscription sera majoré du montant de 10 euros pour l'intervention de l'accompagnateur de l'UFAM

Les frais de répétition sont à la charge du candidat.

Le candidat peut venir avec l'accompagnateur de son choix.

Merci de l'indiquer au Secrétariat des concours sur la demande d'inscription.

règlement

suite

■ DROIT D'INSCRIPTION :

Le montant du droit d'inscription est établi en fonction du degré du concours présenté.

Il s'établit, pour l'année 2008 à :

- Honneur 48 euros
- Supérieur (DEM) 41 euros
- CFEM, Moyen 36 euros
- Petits niveaux 36 euros
- Duos (tous niveaux) 60 euros
- Formations au-delà du "duo" (Supérieur & Honneur) 90 euros

Une autre inscription du même candidat à un autre concours de l'UFAM ou d'un autre membre de sa famille au cours de la même année entraînera un droit d'inscription réduit :

- Honneur 43 euros
- Supérieur (DEM) 36 euros
- CFEM, Moyen & Petits niveaux 31 euros

Le droit d'inscription ne sera remboursé en aucun cas sauf celui expressément prévu au paragraphe ci-dessus (annulation du concours).

Le règlement du droit d'inscription doit être effectué par chèque bancaire, postal, libellé à l'ordre de l'UFAM ou virement bancaire ou mandat pour la France et l'Union Européenne et mandat-postal international pour les autres pays.

Aucun autre mode de règlement ne sera accepté.

■ CONVOCATION :

Les candidats seront convoqués personnellement. Seules, les convocations leur indiqueront le lieu, la date, et l'heure exacte auxquelles ils devront se présenter. La convocation au concours sert d'accusé de réception à la demande d'inscription. Les candidats qui, huit jours avant le concours, n'auraient pas reçu leur convocation devront en aviser d'urgence le Secrétariat des concours.

Seuls les candidats présents au jour et à l'heure de leur convocation seront entendus.

En cas d'absence prévisible, et afin de ne pas désorganiser le bon déroulement des épreuves, les candidats sont priés de prévenir le Secrétariat le plus tôt possible.

■ DÉROULEMENT DES ÉPREUVES :

Les auditions sont publiques, dans la limite des places disponibles, et l'entrée est gratuite.

Les candidats doivent venir avec leur partition et la partition de l'accompagnateur (si accompagnateur). Nous rappelons aux candidats que toute photocopie de partition est interdite (loi du 11 mars 1957) et constitue contrefaçon (code pénal, art 425). Tout candidat devra présenter sa partition au jury le jour du concours.

Malgré les efforts de la Direction pour calculer au plus juste les horaires des concours, l'audition des concurrents à l'heure exacte indiquée sur la convocation ne peut être garantie. En cas d'avance, due à l'absence d'un candidat, celle-ci sera répercutée si les candidats suivants sont présents et disposés à avancer leur passage. Une tenue correcte sera exigée des candidats.

■ DÉLIBÉRATIONS DU JURY :

Les délibérations du jury ont lieu à huis clos. Le jury, composé de personnalités éminentes du monde musical, est souverain. Ses décisions sont sans appel. Il n'est pas tenu de décerner toutes les récompenses prévues.

Pour la Finale des concours du degré Honneur, il ne sera conservé qu'un nombre de candidats limité à dix au maximum.

■ PALMARÈS & PRIX

Les distinctions décernées sont les suivantes :

- Débutants : mentions Très Bien, Bien, Assez Bien, Encouragement.
- Préparatoire, Élémentaire, Moyen, Fin d'Etudes (CFEM) : 1^{er}, 2^e et 3^e Médaille.

règlement

fin

■ PALMARÈS & PRIX :

- Supérieur (DEM) :

1^{er} et 2^e Prix, 1^{er} et 2^e Accessit.

- Honneur : 1^{er}, 2^e et 3^e Prix d'Honneur et Prix Spéciaux pour le Chant. Le

montant des prix décernés aux lauréats est précisé dans les pages correspondantes. Il sera fait mention sur le pal-

marès du candidat, de l'Unanimité du jury. Le jury pourra décerner ses Félicitations au lauréat du 1^{er} Prix Honneur à l'unanimité qui a réalisé une prestation de caractère exceptionnel. Les félicitations prient sur l'unanimité.

Chaque candidat recevra par la poste le résultat qu'il aura obtenu dans les quinze jours qui suivent le concours. Passé ce délai, l'UFAM le remercie d'en aviser le Secrétariat du concours correspondant.

■ DIPLÔMES :

Les candidats pourront obtenir un diplôme écrit. Ils devront en faire la demande auprès du Secrétariat des concours, à l'adresse de l'Association, avant la date limite du 30 juin 2008. Ils devront acquitter une contribution aux frais du Secrétariat de 7 euros pour chaque diplôme demandé, en indiquant l'adresse à laquelle ils souhaitent que le diplôme leur soit envoyé. Les diplômes seront envoyés dès que possible, dans un délai moyen de quatre à huit semaines après la demande reçue du candidat.

L'Ufam offre le diplôme à tous les 1^{er} Prix Honneur.

■ CONDITIONS PARTICULIÈRES :

Les conditions particulières aux différents concours sont précisées dans les pages relatives à ces épreuves.

■ LIEUX DES CONCOURS :

Les concours d'instruments et de chant se dérouleront au Conservatoire de musique de Courbevoie

• Avec la collaboration du Conservatoire Municipal de Musique de Courbevoie : 13 bis Bld Aristide-Briand - 92400 Courbevoie.

■ RÈGLEMENT DES LITIGES :

L'inscription à un concours de l'U.F.A.M. vaut acceptation pleine et entière du présent règlement. Les cas litigieux seront réglés en dernier ressort par le Conseil d'Administration de l'Association.

“La Guitarreria”



Les partitions sont disponibles
à “La Guitarreria”

Vente par correspondance

5, rue d'Edimbourg
75008 Paris

Tél. : 01 45 22 54 72

Fax. 01 42 94 84 61



Éditions Combre

24 Bd Poissonnière - 75009 PARIS
Tél. : 01 48 24 89 24 - Fax : 01 42 46 98 82
www.editions-combre.com
email : info@editions-combre.com

Envoi des catalogues par instrument sur demande



VILLE DE COURBOVOIE

Mairie de Courbevoie

Ville de Courbevoie

Concours Ufam 2008

Concours d'instruments



bulletin d'inscription à retourner à

UFAM - 19 rue Buffon - 92500 Rueil Malmaison

Tél.01 47 49 19 47

Mademoiselle Monsieur Madame

NOM (en capitales) PRÉNOM

Date de naissance ADRESSE

Ville Code Postal Nationalité

Tél. Portable E.mail

Nombre d'années d'études Nom du professeur

Adresse et téléphone du professeur

Je désire être inscrit au Concours de :

- GUITARE HAUTBOIS VIOLON
 DUODE GUITARES PIANO JAZZ

IMPORTANT

- Titre des Morceaux imposés :
- Titre des Morceaux au choix :

NIVEAUX

- DÉBUTANT (1^{ER} CYCLE) MOYEN(2^E CYCLE)
 PRÉPARATOIRE (1^{ER} CYCLE) FIND'ÉTUDES (CFEM)
 ELÉMENTAIRE (2^E CYCLE) SUPÉRIEUR(DEM)
 HONNEUR

DROITS D'INSCRIPTION

- | | | |
|-------------------|----------|---|
| HONNEUR | 48 euros | <input type="checkbox"/> Je viendrai avec mon pianiste |
| SUPÉRIEUR (DEM) | 41 euros | <input type="checkbox"/> Je demande le pianiste de l'Ufam |
| CFEM, MOYEN | | 10 euros (répétitions non comprises) |
| ET PETITS NIVEAUX | 36 euros | Tarif réduit |
| DUO | 60 euros | pour une seconde inscription : |
| Au-delà du DUO | 90 euros | HONNEUR 43 euros |
| | | SUPÉRIEUR (DEM) 36 euros |
| | | EM, MOYEN ET P. NIVEAUX 31 euros |

Les candidats devront s'acquitter du droit d'inscription par chèque bancaire, postal ou mandat-lettre ou virement bancaire à : Ufam Concours - CCF 0046 000 6697 22. Aucun chèque étranger ne sera accepté. Joindre avec votre bulletin d'inscription deux enveloppes timbrées à VOTRE ADRESSE et les envoyer au Secrétariat des Concours d'instruments de l'Ufam.





Concours Ufam 2008 musique d'ensemble

bulletin d'inscription individuel destiné uniquement au concours de musique d'ensemble. Il doit être photocopié au nombre des participants.

A retourner dans une même enveloppe à : **UFAM - 19 rue Buffon - 92500 Rueil Malmaison - Tel 01 47 49 19 47 - email ufam@wanadoo.fr**

Mademoiselle Monsieur Madame

NOM (en capitales) PRÉNOM

Date de naissance ADRESSE

Ville Code Postal Nationalité

Tél. Portable Email

Nombre d'années d'études Nom du professeur

Adresse et téléphone du professeur

Je désire être inscrit dans la catégorie :

DUO/ SONATE ENSEMBLE À CORDES ENSEMBLE À VENT

INSTRUMENTS INSCRITS :

NIVEAUX SUPÉRIEUR (DEM) HONNEUR

PROGRAMME

	COMPOSITEUR	ŒUVRE	MINUTAGE
1 ^{er} titre
2 ^e titre
3 ^{ème} titre
4 ^{ème} titre

DROITS D'INSCRIPTION POUR L'ENSEMBLE

DUO 60 euros Au-delà du DUO 105 euros

Les candidats devront s'acquitter du droit d'inscription par chèque bancaire, postal ou mandat-lettre ou virement bancaire à : **Ufam Concours - CCF 0046 000 6697 22** . Aucun c hèque étr anger ne sera ace pté. Joindre avec votre bulletin d'inscription deux enveloppes timbrées par ensemble à VOTRE ADRESSE et les envoyer au Secrétariat des Concours d'instruments de l'Ufam.

bulletin d'inscription
musique d'ensemble

Tél. Ufam
01 47 49 19 47
CONCOURS
de MUSIQUE
D'ENSEMBLE

